

L'interview de François Mathey



Garde forestier au Triage de La Dôle, François Mathey est en fonction depuis 1995. Son triage regroupe 14 communes situées entre Gingins et Mies. Depuis le 1^{er} janvier 2024, il travaille au sein du Groupement forestier de La Dôle.

Décrivez-nous en quelques mots les forêts dont vous avez la charge.

J'ai la chance d'avoir l'un des triages les plus diversifiés du canton de Vaud. Je m'occupe aussi bien des boisés dans les grandes propriétés du bord du lac, de la gestion des berges des nombreux cours d'eau en plaine, des forêts sèches des côtes et des forêts de montagne que des pâturages boisés. Mon triage représente 1546 hectares, dont 592 ha de forêts privées.

Quels sont les enjeux dans votre secteur forestier ?

L'enjeu principal est le changement climatique. Il faut trouver des solutions pragmatiques et les moins invasives possibles pour le milieu forestier, afin de garantir une forêt multifonctionnelle pour les générations futures.

Les attentes du public vis-à-vis de la forêt ont-elles évolué ?

Oui. A une époque, les attentes se concentraient sur la production de bois. Actuellement, même si chaque citoyen utilise quotidiennement du bois, ou l'un de ses dérivés, l'exploitation est souvent considérée comme une atteinte à la forêt. Lorsque l'on demande au public quelle est la première chose qui lui vient à l'esprit lorsqu'il pense à la forêt, les réponses vont majoritairement dans le sens des loisirs ou de la biodiversité. Rarement, les réponses concernent les rôles de protection que jouent les forêts ou celui de la production de bois. Pour garantir que les forêts puissent accomplir leur rôle d'accueil, qu'elles soient riches en biodiversité et que leur rôle protecteur soit assuré, la seule option est une exploitation ciblée et pas trop lourde.

Pourquoi collaborez-vous avec le Parc Jura vaudois ?

Le Parc met à disposition des compétences au niveau de la communication. Pour certains projets d'entretien de biotopes ou la rénovation des murs en pierres sèches sur les alpages, il me décharge de certaines démarches chronophages.

Quelles actions de sensibilisation menez-vous ?

Régulièrement, je suis sollicité pour des sorties avec des écoles. Avec les adultes, c'est plutôt pour des chantiers d'éco-volontariat qui comprennent des plantations ou des entretiens de biotopes. J'anime également des sorties avec des sociétés sur le thème de la forêt ou des excursions ornithologiques sur les oiseaux forestiers.

Quelles mesures mettez-vous en place en faveur de la biodiversité ?

Sur le triage de La Dôle, deux réserves forestières, des îlots de vieux bois et des arbres habitat ont été mis en place. Des lisières étagées ont été créées. Nous entretenons également des marais, des étangs ainsi que des prairies forestières. Des mesures favorables à des espèces comme le grand tétras, la gélinotte, les chouettes forestières et la bécasse sont prises, dans le Jura vaudois. En plaine, les batraciens, le pic mar ou des insectes font l'objet de plan d'action. Néanmoins, c'est au quotidien, dans la gestion courante des forêts, que la majorité des mesures en faveur de l'environnement sont prises. Ces petits gestes, bien que peu visibles sur le terrain, ont toute leur importance pour améliorer la biodiversité.